



MAIRIE de LAVAUUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 19
Procurations : 8
Excusés : 5
Absente : 1
Votants : 27

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUUR

N°42 /2024

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Séjour mémoriel en Normandie : Participation des familles

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril, à dix-huit heures, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUUR, légalement convoqué le quatre avril deux mille vingt-quatre, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :

MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL, Mme GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, MM. BONHOMME, RENAULT, GAMBIER, Mme LESPINARD MM. POMARÈDE, DELORD, Mmes DECOUX-POINDRELLE, TAILHADES, Mme LE NY.

Avaient donné pouvoir :

M. LABORDE à M. DELORD
Mme RÉMY à Mme MARIGNOL
M. VANTAUX à Mme BALAT
Mme ESPARBIÉ à Mme DECOUX-POINDRELLE
M. BÉLINGAND à M. LARUE
Mme GUIRAUD à M. LAMOTTE
Mme LEY à Mme GUIDEZ
Mme BONNIFACY à Mme IMBERT

Étaient excusés :

M. NAVELLOU
M. DAVID
Mme ALBOUY POMPONNE
Mme MOUGIN
Mme FAURE

Était absente :

Mme DEFAIS

Madame DOURTHE est nommée secrétaire de séance.

.../...

.../...



L'adjointe au maire déléguée à l'enseignement et au jumelage informe l'assemblée qu'à l'occasion du 80^{ème} anniversaire du Débarquement de Normandie, il est organisé un séjour mémoriel scolaire du 4 au 7 juin 2024.

Le conseil municipal est appelé à fixer la participation demandée aux familles à 40 € pour le séjour.

Le Conseil Municipal est amené à entériner ce tarif.

Entendu le présent exposé, après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le déroulement de ce séjour mémoriel scolaire à l'occasion du « 80^{ième} anniversaire du Débarquement de Normandie ».

PRECISE que les crédits nécessaires au paiement de cette opération figurent au chapitre 011 du budget de la ville pour 2024,

FIXE à 40 € par enfant la participation des familles pour ce séjour.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Bernard CARAYON



La secrétaire de séance,

Corinne BOURTHE